

LANCEMENT DES ETATS GENERAUX DU PATRIMOINE RELIGIEUX

CONFERENCE DE PRESSE

BONNESVALYN – 12 SEPTEMBRE 2023



DANS LA PRESSE

DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 2023



AGENCES DE PRESSE

De : AFPForum-Alerts@afp.com <AFPForum-Alerts@afp.com>

Envoyé : mardi 12 septembre 2023 17:58:44 (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

À : Christelle Renaud-Schmit (Veille & documentation/Mme) <christelle.renaud-schmit@cef.fr>

Sujet : L'Eglise lance ses États généraux du Patrimoine religieux [EGLISE]

L'Eglise lance ses États généraux du Patrimoine religieux

[religion](#) | [patrimoine](#) | [culture](#) | [budget](#)

Bonnesvalyn, France | AFP | 12/09/2023 16:51 UTC+2 | mise à jour le 12/09/2023 17:54 UTC+2

REVOICI AVEC COQUILLE CORRIGEE AU 2E PARA. BIEN LIRE MOIS ET NON LOIS.

L'Église a lancé mardi des "Etats généraux du patrimoine religieux" pour réfléchir, après un recensement, aux usages permettant de mettre en valeur ce patrimoine extrêmement riche, mais écrasant pour les finances des petites communes.

Pour le coup d'envoi de ce processus de 15 mois, la Conférence des évêques de France (CEF) avait délocalisé sa conférence de presse à Bonnesvalyn (Aisne), village de 216 habitants qui peine à financer la restauration de son église romane du XIIe siècle.

"Il y en a pour 700.000 euros de travaux. Même avec les subventions publiques, 70.000 euros restent à notre charge, soit un tiers du budget communal", explique le maire Stéphane Frère qui n'avait pas hésité cet été à entreprendre un Nice-Le Vatican à vélo pour lever des fonds.

Avec 100.000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie. Si 60.000 sont des propriétés privées (écoles, institutions, châteaux...), 40.000 églises appartiennent aux communes, rappelle Gautier Mornas, responsable du département "Art Sacré" de la CEF.

L'Eglise possède pour sa part "1.885 édifices construits depuis 1905", date de la loi séparation des Eglises et de l'Etat, ajoute-t-il.

Début juin, Emmanuel Macron avait dit son intention de classer davantage d'édifices cultuels et évoqué une possible souscription pour restaurer le "patrimoine religieux modeste".

Tout en répétant l'"intérêt" de la CEF pour cette souscription, le père Mornas a souhaité, à quelques jours des journées européennes du patrimoine, qu'"il y ait une grande figure médiatique pour l'accompagner".

Symboliquement, les Etats généraux se termineront avec la réouverture de Notre-Dame de Paris, prévue en décembre 2024. Ils prévoient un vaste recensement du patrimoine immobilier (églises, chapelles...), mobilier (statues, tableaux...) et immatériel (chemins de pèlerinage notamment). Des experts seront auditionnés et des journées d'études organisées.

L'Eglise compte également recenser les usages "compatibles avec le culte" au sein des édifices religieux.

Il ne s'agit pas d'installer boîtes de nuit ou restaurants dans des églises: cela supposerait de désacraliser, ou plutôt de "désaffecter" les édifices (et seuls 255 l'ont été en un siècle).

Mais "depuis des siècles, on vit des usages compatibles dans les églises sans le savoir", affirme Gautier Mornas. Concerts, exposition, vestiaires solidaires, jusqu'aux antennes-relais installées dans les clochers ou les révisions scolaires organisées ça et là: le champ est large, et "on ne peut pas laisser gâcher cette question fondamentale par deux ou trois faux problèmes", ajoute-t-il.

cg/fmp/grd/swi

Identifiant : <http://doc.afp.com/33UZ8VK>

[Modifier, suspendre ou supprimer vos alertes mail](#)
[Accéder au document d'origine de cette alerte mail sur AFP Forum](#)

Copyright © Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents mentionnés sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.

De : AFPForum-Alerts@afp.com <AFPForum-Alerts@afp.com>

Envoyé : mardi 12 septembre 2023 19:52:10 (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

À : Christelle Renaud-Schmit (Veille & documentation/Mme) <christelle.renaud-schmit@cef.fr>

Sujet : A la Une à 20H00 [EGLISE]

A la Une à 20H00

[médias](#) | [Actualités](#) | [AFP](#)

Paris, France | AFP | 12/09/2023 16:13 UTC+2 | mise à jour le 12/09/2023 19:51 UTC+2

A LA UNE

Avec la baisse de l'aide alimentaire, 24 millions de personnes au bord de la famine, alerte le PAM

GENEVE - Le Programme alimentaire mondial (PAM) a prévenu que le manque d'argent qui le force à réduire ses rations pourrait pousser 24 millions de personnes supplémentaires au bord de la famine.

L'agence onusienne dit avoir du mal à répondre aux besoins mondiaux croissants d'aide alimentaire tout en étant confrontée à un déficit de financement de plus de 60% cette année, le plus élevé de son histoire.

"Pour la toute première fois, le PAM a vu ses contributions diminuer alors que les besoins augmentaient régulièrement", souligne un communiqué d'une agence qui s'est pourtant vue décerner le prix Nobel de la paix en 2020.

L'Eglise lance les Etats généraux du patrimoine religieux

BONNESVALYN (Aisne) - L'Église a lancé des "Etats généraux du patrimoine religieux" pour réfléchir, après un recensement, aux usages permettant de mettre en valeur ce patrimoine extrêmement riche, mais écrasant pour les finances des petites communes.

Avec 100.000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie. Si 60.000 sont des propriétés privées (écoles, institutions, châteaux...), 40.000 églises appartiennent aux communes, rappelle Gautier Mornas, responsable du département "Art Sacré" de la CEF.

L'Eglise possède pour sa part "1.885 édifices construits depuis 1905", date de la loi séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'Onu appelle à une "révolution" pour décarboner le bâtiment, responsable de 37% des émissions

PARIS - Responsable de 37% des émissions mondiales de CO2, le secteur du bâtiment doit engager une "révolution" pour utiliser moins de béton et plus de matières premières locales issues de la biomasse

ou recyclées, condition essentielle pour décarboner la construction, a déclaré l'ONU dans un rapport publié mardi.

La part du béton dans la construction mondiale devrait être réduite de moitié entre 2020 et 2060 pour que la décarbonation du bâtiment soit effective, indique le rapport publié par l'ONU Environnement (PNUE) en lien avec l'université américaine Yale et une soixantaine de chercheurs et architectes du monde entier.

Le monde de la construction a "besoin d'avoir une réduction spectaculaire" du volume de béton neuf utilisé, mais le recul sera "graduel", indique lors d'un entretien téléphonique avec l'AFP, Anna Dyson, co-auteur du rapport, et directrice du centre pour les écosystèmes de l'université américaine Yale.

La France envoie un hôpital de campagne en Libye

TRIPOLI - La France a annoncé l'envoi "dès ce soir" d'un hôpital de campagne en Libye où les inondations, qui ont dévasté la ville de Derna (est) ont fait plus de 2.300 morts.

Les inondations en Libye ont fait un nombre considérable de morts, qui pourraient se compter en milliers, et 10.000 disparus, a indiqué mardi un responsable de La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Ousssama Ali, porte-parole du "Service de secours et des urgences" libyen, qui dispose depuis lundi d'une équipe à Derna, avait indiqué que les inondations causées par la tempête Daniel avaient fait "plus de 2.300 morts" et environ 7.000 blessés, alors que plus de 5.000 personnes sont portées disparues.

Kim en Russie pour une éventuelle livraison d'armes à Poutine

MOSCOU - Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un est arrivé en Russie pour une rencontre avec le président russe Vladimir Poutine qui pourrait, selon Washington, déboucher sur un accord de vente d'armes pour soutenir l'offensive russe en Ukraine.

Les deux chefs d'Etat devraient se retrouver dans les prochains jours quelque part dans l'Extrême-Orient russe. Moscou n'a précisé ni la date ni le lieu de la rencontre mais le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov, a déclaré aux médias russes qu'ils allaient discuter de sujets "sensibles" sans prêter attention "aux mises en garde" américaines.

Washington craint que la Russie, pour ses opérations militaires en Ukraine, ne s'approvisionne en armes auprès de la Corée du Nord, elle-même sous sanctions à cause de ses programmes nucléaire et de mise au point de missiles.

EN BREF

- En 2023, un tiers de la population mondiale restait privée d'accès à l'internet même si le nombre de personnes connectées n'a jamais été aussi élevé, selon les dernières statistiques de l'ONU.

- Le principal syndicat de contrôleurs aériens français s'est engagé à ne pas appeler à la grève d'ici à septembre 2024, à la fin de la séquence des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, a annoncé l'un de ses dirigeants.

- Le Conseil d'Etat a confirmé la décision du tribunal administratif de Paris de rejeter, pour "défaut d'urgence", le recours déposé en référé par l'humoriste Dieudonné contre l'interdiction de son nouveau spectacle à Paris par le préfet de police.

- L'envoyé du pape François pour la paix en Ukraine, le cardinal italien Matteo Zuppi, 67 ans, se rendra de mercredi à vendredi à Pékin, a annoncé le Vatican.

- La Ligue de football professionnel (LFP) a lancé son appel d'offres pour les droits TV sur la période 2024-2029, avec une mise à prix à 800 millions d'euros par saison et l'objectif ambitieux d'arriver au milliard. La balle est désormais dans le camp des candidats, qui ont jusqu'au 16 octobre pour présenter une offre.

AFP/or/swi

Identifiant : <http://doc.afp.com/33V29CX>

[Modifier, suspendre ou supprimer vos alertes mail](#)
[Accéder au document d'origine de cette alerte mail sur AFP Forum](#)

Copyright © Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents mentionnés sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.

PRESSE ET MEDIAS GENERALISTES NATIONAUX

(Presse Ecrite / Radio / TV / Web)

Eglise catholique : les états généraux du patrimoine religieux s'ouvrent ce mardi

[cnews.fr/france/2023-09-12/eglise-catholique-les-etats-generaux-du-patrimoine-religieux-souvrent-ce-mardi](https://www.cnews.fr/france/2023-09-12/eglise-catholique-les-etats-generaux-du-patrimoine-religieux-souvrent-ce-mardi)

CNEWS

Une grande partie des édifices religieux français appartiennent aux communes (illustration). [Charly TRIBALLEAU / AFP]
Par CNEWS

Publié le 12/09/2023 à 06:33 - Mis à jour le 12/09/2023 à 06:34

Afin de préserver le patrimoine religieux français, des états généraux, lancés à l'initiative de l'Église catholique, s'ouvrent ce mardi 12 septembre.

Faire un état des lieux du patrimoine religieux en France : c'est l'objectif des états généraux lancés ce mardi 12 septembre par l'Église catholique. Cette démarche a pour ambition de faire un point de situation sur l'état du patrimoine immobilier, mobilier et immatériel des églises françaises, et de trouver des solutions pour préserver au mieux cet héritage. Ces états généraux auront pour premier objectif d'établir des chiffres sur le patrimoine, en mettant à jour les dernières données de l'enquête «État des lieux des églises en France» datant de 2015, initiée par les évêques de France.

«Nous souhaitons interroger les chiffres, en conduisant des auditions, un peu sur le modèle parlementaire. Cela nous permettra de recueillir les avis de ceux qui sont au plus proche du terrain : acteurs engagés dans la sauvegarde, la protection et la valorisation de ce patrimoine. Il ne s'agira pas de décider d'en haut de ce qui est possible ou non», a expliqué dans une interview à La Croix le père Gautier Mornas, directeur du département art sacré de la Conférence des évêques de France.

«Ces états généraux devraient permettre de mettre en perspective l'extrême diversité des usages déjà existants : accueil de soupes populaires, accueil des pèlerins, points de relais culturels... C'est pour moi l'immense intérêt de cette enquête : identifier ce qui existe déjà pour nous donner des lignes directrices pour l'avenir», a-t-il ajouté.

Des financements pour préserver les églises

En juin dernier, le président de la République Emmanuel Macron avait annoncé sa volonté de renforcer la préservation du patrimoine religieux, notamment en augmentant le nombre de sites culturels classés monuments historiques. Selon une information d'Europe 1, cette semaine, marquée par les Journées du patrimoine samedi et dimanche, Emmanuel Macron doit annoncer un nouveau soutien de l'État en faveur du patrimoine religieux des communes de moins de 10.000 habitants.

Le gouvernement envisagerait par ailleurs de lancer une souscription publique, sur le modèle de celle lancée pour les travaux de Notre-Dame de Paris, afin de financer l'entretien des édifices religieux. Une idée qui semble séduire la Conférence des évêques

de France. «Je suis très sensible à cette idée : je pense qu'elle pourrait susciter une réponse extrêmement positive de la part des Français, qui témoigneraient ainsi d'une manière ferme et forte de leur attachement au patrimoine religieux. (...) Peut-être que cette idée pourrait être prolongée par la création d'une fondation du patrimoine religieux», a ajouté le père Gautier Mornas.

Sur le même sujet«On veut que ce qui nous a été légué ne disparaisse pas» : un petit village normand collecte plus de 400.000 euros pour sauver son égliseLire
La France compte environ 100.000 édifices religieux, dont 40.000 appartiennent aux communes, et 15.000 protégés au titre des monuments historiques.

Patrimoine religieux: «Il faut réfléchir à partager l'usage des édifices»

 [lefigaro.fr/culture/patrimoine-religieux-il-faut-reflechir-a-partager-l-usage-des-edifices-20230914](https://www.lefigaro.fr/culture/patrimoine-religieux-il-faut-reflechir-a-partager-l-usage-des-edifices-20230914)

14 septembre 2023

Par Claire Bommelaer

Publié il y a 11 minutes, Mis à jour il y a 1 minute

ENTRETIEN - Les églises se vident mais continuent de faire l'objet d'un attachement particulier de la part des habitants assure le père Gautier Mornas.

Responsable du département art sacré de la Conférence des évêques de France, le père Mornas est prêtre du diocèse de Périgueux et Sarlat (24).

LE FIGARO. - La Conférence des évêques vient de lancer des États généraux du patrimoine religieux. Pour quoi faire?

Gautier MORNAS. - Le but est de mobiliser les consciences, tant en interne qu'en externe. Nos États généraux, organisés à la veille des annonces présidentielles, vont s'étendre sur quinze mois, d'aujourd'hui jusqu'à la date de réouverture de Notre-Dame de Paris, en décembre 2024. Nous allons lancer, à travers chaque diocèse, une grande enquête nationale pour faire le point sur l'usage des édifices religieux, mener des auditions d'associations et de personnalités qualifiées dans la préservation et la valorisation du patrimoine religieux pour recueillir des initiatives qui seraient duplicables. Enfin, des journées d'études et des rencontres vont être proposées régulièrement.

Sans son patrimoine religieux, la France ne serait pas la France et l'Église de France pas la même non plus.

La France est riche d'un patrimoine religieux qui, par sa quantité, sa diversité et sa qualité, est le deuxième le plus important au monde après l'Italie. Sur près de 45.000 édifices protégés au titre des monuments historiques, un tiers est catholique. Par ailleurs, près de 300.000 objets mobiliers religieux classés sont conservés dans les églises et les cathédrales. Sans son patrimoine religieux, la France ne serait pas la France et l'Église de France pas la même non plus.

La sécularisation est pourtant là, qui vide les églises.

C'est une donnée, notamment dans les campagnes, et on le voit dans le montant du denier du culte, qui est très bas. Mais allons au-delà: ce patrimoine, symboliquement, appartient à tous. Souvent, dans un village, seule l'église, et parfois le château, est d'intérêt patrimonial, et vient de loin. À ce titre, tous les habitants y sont attachés. La seule présence d'un lieu de culte, qu'il soit très fréquenté ou non, indique une transcendance.

J'ajoute que les églises sont pour la plupart ouvertes et gratuites, et qu'elles incarnent l'hospitalité. Au-delà de la pratique, le patrimoine religieux est l'objet d'une passion nationale - on le voit au moment des Journées du patrimoine ou de l'opération La Nuit des églises, dont le succès va grandissant. L'émotion qui s'est levée au moment de l'incendie de Notre-Dame de Paris ou les réactions à chaque fois qu'il y a des dégradations dans un lieu de culte le prouve également.

Comment trouver de l'argent pour restaurer et entretenir le patrimoine religieux?

Tout le monde peine face à cette question, qui est devant nous. Il faut aider les collectivités de moins de 10.000 habitants, et la souscription voulue par le président de la République va dans le bon sens. Il faut également réfléchir à la question des usages partagés pour les édifices - le culte pouvant cohabiter avec la culture ou le social.

La hache de guerre entre les élus et les prêtres est enterrée.

La bonne nouvelle, c'est que la hache de guerre entre les élus et les prêtres est enterrée, chacune des parties souhaitant «*faire quelque chose*». J'ai été curé de 60 clochers et je n'ai jamais subi de tension avec les maires! Désormais, nous fonctionnons main dans la main. Certains élus ont compris que le patrimoine religieux immatériel, comme les chemins de pèlerinage ou les fêtes patronales, pouvait aussi rapporter à leur territoire. Il n'y a plus d'antagonisme.

Patrimoine religieux : La Conférence des évêques de France a ouvert hier à Bonnesvalyn (Aisne) les "Etats généraux du patrimoine religieux" qui se termineront, symboliquement, avec la réouverture de N

Patrimoine religieux : La Conférence des évêques de France a ouvert hier à Bonnesvalyn (Aisne) les "Etats généraux du patrimoine religieux" qui se termineront, symboliquement, avec la réouverture de Notre-Dame de Paris, prévue en décembre 2024. Ils prévoient un vaste recensement du patrimoine immobilier (églises, chapelles...), mobilier

(statues, tableaux...) et immatériel (chemins de pèlerinage notamment) ainsi que des usages "compatibles avec le culte" au sein des édifices religieux. Puis, à travers l'audition d'expert et l'organisation de journées d'études, il s'agira de réfléchir aux usages permettant de mettre en valeur ce patrimoine extrêmement riche, mais écrasant pour les finances des petites communes. Avec

100 000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie. Si 60 000 sont des propriétés privées (écoles, institutions, châteaux...), 40 000 églises appartiennent aux communes, l'Etat possédant pour sa part 1 885 édifices construits depuis 1905.

■



REGARDER (00:07:03)

Émission du jeudi 14 septembre 2023 de 19h58 à 20h42

Sujets sur la reconversion des églises et la reconstruction de la charpente de Notre-Dame



Mot(s) clé(s) :

CEF, reconversion des églises, reconstruction de Notre-Dame, deux sujets

Présentateur : Anne-Sophie Lapix

Sujet sur le boom de la reconversion des églises qui sont transformées pour de nouveaux usages. Incrustation à l'écran des chiffres du CEF sur le patrimoine religieux. Ce sujet est suivi d'un autre sur la reconstruction de la charpente de la cathédrale de Notre-Dame





JOURNAL

ÉCOUTER (00:02:36)

Émission du vendredi 15 septembre 2023 de 07h00 à 07h10

Interview de Rima Abdul Malak, ministre de la Culture



Mot(s) clé(s) :

Conférence des Évêques de France, Interview, Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, Côte d'Or, déplacement, aides, églises, Macron

Présentateur : Olivier Boy

Interview de Rima Abdul Malak, ministre de la Culture. Elle sera en déplacement aujourd'hui aux côtés d'Emmanuel Macron en Côte d'Or pour annoncer une série d'aides pour sauver les églises des communes de moins de 10 000 habitants.

PRESSE ECRITE CATHOLIQUE
(Edition papier ou en ligne)

Patrimoine religieux : l'Église de France lance les états généraux

Cx [la-croix.com/religion/Patrimoine-religieux-lEglise-France-lance-etats-generaux-2023-09-12-1201282401](https://www.la-croix.com/religion/Patrimoine-religieux-lEglise-France-lance-etats-generaux-2023-09-12-1201282401)

12 septembre 2023

Analyse

Pendant quinze mois, les diocèses de France vont recenser le patrimoine religieux, immobilier, mobilier et immatériel. Une occasion de dialogue avec les collectivités locales sur l'usage des édifices religieux.

- Christophe Henning, à Bonnesvalyn (Aisne),
- le 12/09/2023 à 17:19

Les plâtres tombent encore un peu, des tôles font office de toit en attendant les travaux : fermée depuis vingt ans, l'église Saint-Martin de Bonnesvalyn (Aisne), au nord de Château-Thierry, a rouvert, mais a bien besoin d'être restaurée. Sauf que, pour retaper l'édifice roman du XIIe siècle, il faut réunir au bas mot quelque 700 000 €. Grâce aux aides institutionnelles (État, région, département) et aux mécènes, la commune, propriétaire du bâtiment, doit encore trouver 10 % de l'enveloppe, soit 70 000 €.

L'histoire se répète pour nombre de clochers en France. On dénombre 100 000 lieux de culte dans l'Hexagone, sans toujours connaître leur état. De ce petit village de l'Aisne – 216 habitants –, l'Église a lancé mardi 12 septembre les états généraux du patrimoine religieux. Un vaste recensement prévu dans les diocèses pour se clore en décembre 2024, date hautement symbolique de l'ouverture du joyau patrimonial qu'est Notre-Dame de Paris.

Secrétaire général et porte-parole de la Conférence des évêques de France (CEF), le père Hugues de Woillemont a annoncé ces états généraux en présence de l'évêque de Soissons : « *Les églises sont le bien commun des Français, pas seulement des catholiques*, a souligné Mgr Renaud de Dinechin. *C'est un lieu où l'on peut lire notre histoire, retrouver l'âme d'un peuple. Le café, l'école ont disparu de nos villages, l'église reste.* » Des propos repris par le maire du village Stéphane Frère qui, sans être croyant, reste passionné par les pierres. Au point d'avoir parcouru, l'été dernier, 750 kilomètres à vélo, de Nice au Vatican, pour tenter de sensibiliser sur les travaux nécessaires pour sauver son église.

« On a tous un clocher, mais pas les moyens »

Pour réussir une restauration, il faut de l'argent, bien sûr, mais aussi l'ingénierie : le montage des dossiers de subvention, le recrutement des entreprises aptes à intervenir sur des monuments classés sont autant de défis pour les maires. « *On a tous un clocher, mais pas les moyens* », résume Stéphane Frère.

Pourquoi tant d'argent dans de vieilles pierres ? La question se pose, ouvrant le débat de l'utilisation des églises. « *L'an dernier ? Deux baptêmes, une messe, quelques soirées chorales, une expo photos* », relève le maire de Bonnesvalyn qui voudrait ouvrir l'église davantage. La règle est claire, établie par les lois de séparation des Églises et de l'État, au début du XXe siècle : l'édifice est d'abord voué au culte, et c'est à l'affectataire (l'Église) et son représentant (généralement le curé) de donner son accord pour toute autre manifestation, en prévenant la commune, propriétaire des lieux.

Pour le père Gautier Mornas, il n'y a aucune difficulté à ce qui est aujourd'hui désigné comme l'ouverture à des « *usages compatibles* ». « *Depuis des siècles, nous vivons des usages compatibles, solidaires, caritatifs* », explique le responsable du département Art sacré de la CEF, qui va plus loin : « *La soupe populaire, le vestiaire solidaire sont le prolongement du culte, ils sont même le culte.* »

Relever également le patrimoine mobilier religieux

Dans le long travail d'enregistrement qu'inaugurent les états généraux, il sera aussi question de relever le patrimoine mobilier religieux : « *Nos églises et chapelles sont le plus grand musée de France* », a insisté le père Mornas, faisant référence aux œuvres, statuares, mobilier liturgique qui dorment dans les églises. « *Qui sait que la France possède la plus grande surface de vitraux au monde ?* » Enfin, recensement d'un troisième ordre encore avec le patrimoine religieux immatériel, constitué par un chemin de pèlerinage, des ostensions historiques, etc.

Chargé par la CEF d'être l'évêque référent de cette démarche autour du patrimoine, Mgr Alain Planet, évêque émérite de Carcassonne et Narbonne, considère les églises comme « *des espaces de dialogue pour tous. Les communautés chrétiennes en ont la clé.* » Quinze mois seront à peine suffisants pour mener cette collecte d'informations, qui n'a pas seulement un but de recensement. « *Nous voulons regarder ce qui est, interroger les pratiques et les usages, valoriser ce qui doit l'être* », confie encore le père Mornas, convaincu que, dans les villes et villages, il y a, au service du patrimoine, « *des gens qui savent et des gens qui font* ».

Le patrimoine en chiffres

Le patrimoine immobilier. Il représente 100 000 édifices religieux catholiques : 60 000 églises et chapelles sont privées (congrégation, ordres, chapelles familiales...) et 40 000 églises sont propriété municipale (95 %), propriété de l'État pour les cathédrales, et 1 885 églises propriété des diocèses.

Le patrimoine mobilier. 300 000 objets sont inscrits ou classés dont 100 000 sont des objets religieux (80 % sont dans les églises communales).

Patrimoine religieux : bien commun

Cx [la-croix.com/debat/Patrimoine-religieux-bien-commun-2023-09-12-1201282408](https://www.la-croix.com/debat/Patrimoine-religieux-bien-commun-2023-09-12-1201282408)

12 septembre 2023

Editorial

Anne-Bénédicte Hoffner Directrice adjointe de la rédaction

Pendant quinze mois, les diocèses de France vont recenser le patrimoine religieux.

- Anne-Bénédicte Hoffner,
- le 12/09/2023 à 17:49
- Modifié le 12/09/2023 à 17:49

Comment résumer d'une image les richesses du terroir français ? Les organisateurs de la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de rugby ont choisi la tour Eiffel et la baguette. D'autres mettent en exergue ses nombreuses communes, ou ses tout aussi multiples fromages. Pourquoi ne pas mettre en avant aussi l'infinie variété de nos clochers ? Ils sont 100 000 à coiffer églises de villages, modestes chapelles, ou majestueuses cathédrales. Romans, gothiques, classiques, néogothiques, il y en a pour tous les goûts... et tous les budgets de rénovation !

Chaque été, des bénévoles se mettent en quatre pour en partager leurs trésors aux touristes : les ouvrir – ce qui n'est plus toujours simple –, expliquer ce que l'on peut y découvrir, chapiteaux, vitraux ou bas-reliefs. Avec, chaque fois, la même question : comment faire connaître ce patrimoine historique, en le replaçant dans son contexte... et ouvrir aussi aux réalités immatérielles pour lesquelles il a été construit.

Il y a sûrement de cette double ambition dans les « *états généraux du patrimoine religieux* » que lance aujourd'hui l'Église de France depuis un petit village de l'Aisne (dont l'église tombe en ruine). Nul doute que le recensement qui démarre doit permettre aux Français de se réapproprier ce « *bien commun* » qui leur appartient. La date de clôture prévue – décembre 2024 – n'a rien d'un hasard : ce sera celle de la réouverture au public de Notre-Dame de Paris.

Les évêques ne sont pas les seuls à avoir saisi l'inouï de son incendie et ses effets dans notre inconscient national. Comme le disent les communicants, le président de la République s'est lui aussi « *positionné sur le sujet* ». Début juin, constatant le succès de la souscription nationale, il a promis de venir à la rescousse d'autres édifices religieux avec ce même outil. Les Journées du patrimoine pourraient être l'occasion pour lui de préciser cet engagement. Il sait combien de passionnés – notamment dans ce monde rural qu'il est accusé de négliger – il toucherait au cœur.

L'Eglise lance les Etats généraux du patrimoine religieux. De quoi...

P [lepelerin.com/patrimoine/lactualite-du-patrimoine/leglise-lance-les-etats-generaux-du-patrimoine-religieux-de-quoi-s-agit-il-8111](https://www.lepelerin.com/patrimoine/lactualite-du-patrimoine/leglise-lance-les-etats-generaux-du-patrimoine-religieux-de-quoi-s-agit-il-8111)

L'Église de France lance les états généraux du patrimoine religieux. De quoi s'agit-il ?

Et si l'avenir des églises passait par la coexistence du culte avec d'autres usages ? Pour examiner la question et avancer des solutions concrètes, les évêques se donnent quinze mois de réflexion et de rencontres sur le terrain.

par Sophie Laurant

Publié le 15/09/2023 à 09h42

Mise à jour le 15/09/2023 à 10h04

Durant quinze mois, les évêques vont plancher sur l'avenir des églises, chapelles et autres chemins de pèlerinage... Tout **un patrimoine difficile à entretenir** et maintenir vivant alors que la pratique religieuse a beaucoup baissé et que les communes ont bien d'autres charges. Le père Gautier Mornas, coordinateur de cette opération, a en a détaillé les étapes le 12 septembre dernier dans la petite église de Bonnesvalyn (Aisne), que la municipalité cherche justement à **restaurer et à ouvrir largement grâce à de nouveaux usages** : par exemple, en y ouvrant un musée de l'archerie, tradition locale liée au culte de saint Sébastien ou en créant une visite en lumière de ce très joli édifice roman.

«Jusqu'en novembre, nous allons récolter les réponses à une grande enquête nationale sur les 100 000 édifices religieux (à 96% catholiques) que compte la France», a-t-il expliqué. Ensuite, lors de diverses visites, journées d'études et auditions, les évêques écouteront les avis des «experts», c'est-à-dire de ceux qui ont déjà travaillé sur le sujet: artisans restaurateurs, architectes, politiques, et associatifs qui expérimentent déjà des usages partagés «comme ce projet très réussi des jeunes ambassadeurs du patrimoine à Mont-devant-Sasse, dans le Meuse», a précisé le père Mornas.

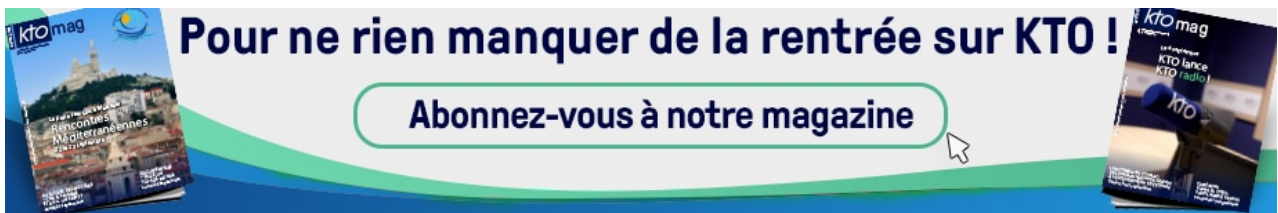
Finalement, au bout de ces quinze mois de réflexion qui devraient s'achever à Notre-Dame de Paris, lors de sa réouverture, prévue le 8 décembre 2024, le clergé français devrait **mieux connaître l'état du patrimoine dont il est l'affectataire** (rarement le propriétaire), **avoir une idée plus précise des usages compatibles avec le culte** qui sont susceptibles d'y être développés au-delà des expérimentations actuelles, avoir rédigé des guides et des conventions afin d'aider les maires et les curés à faire à nouveau des églises «des lieux de sociabilité» qui accueilleront des aînés du club du troisième âge en quête de fraîcheur l'été, des soupes populaires pour les plus pauvres,

mais aussi, peut-être, des panneaux solaires sur leur toit ou des classes du conservatoire de musique voisin... avec le souhait que tous ces «usages compatibles» avec le culte mais un peu nouveaux à nos yeux et parfois déroutant les habitudes **retissent aussi un lien de culture avec la société déchristianisée qui connaît mal les églises.**

MEDIAS AUDIOVISUELS CATHOLIQUES
(Radio / TV / Web)

Lancement des États généraux du patrimoine religieux

kto [ktotv.com/video/00432187/2023-09-12-patrimoine-religieux](https://www.ktotv.com/video/00432187/2023-09-12-patrimoine-religieux)



Pour ne rien manquer de la rentrée sur KTO !

Abonnez-vous à notre magazine



Watch Video At: <https://youtu.be/IXOUQIJrvb8>

Ce mardi 12 septembre, la Conférence des évêques de France (CEF) a lancé officiellement les « États généraux du patrimoine religieux », dans l'église Saint-Martin de Bonnesvalyn (Aisne). Une grande enquête nationale, une vaste série d'auditions, des manifestations sont au programme de cette démarche visant à revaloriser le patrimoine religieux immobilier, mobilier et immatériel.

Évêques de France : le lancement des « États généraux du patrimoine religieux »

fr.zenit.org/2023/09/12/eveques-de-france-le-lancement-des-etats-generaux-du-patrimoine-religieux

12 septembre 2023

La Conférence des évêques de France (CEF) lance les États généraux du patrimoine religieux « qui se dérouleront sur les 15 prochains mois et seront clôturés en décembre 2024, en amont de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris », indique un communiqué de la CEF. Avec ses plus de 100 000 lieux de culte, la France a le deuxième patrimoine religieux le plus important au monde, après l'Italie.

L'annonce sur le lancement des États généraux a été faite ce mardi 12 septembre 2023, à l'occasion d'une conférence de presse dans l'église Saint-Martin du village de Bonnesvalyn.

Cette « initiative des évêques de France » poursuit « trois objectifs : 1/ regarder ce qui est 2/ interroger les pratiques et les usages 3/ et valoriser ce qui doit l'être ».

Les évêques notent que « la réalisation d'une grande enquête nationale sur le patrimoine religieux, lancée dans l'ensemble des diocèses de France » (plus de 90 au total), permettra de « mieux connaître sa diversité (immobilière, mobilière et immatérielle) ».

Les « rendez-vous réguliers sur les 15 mois à venir » seront organisés « pour aborder la problématique sous des angles différents : enjeux touristiques, aspects économiques, atouts pastoraux ».

Au terme de l'enquête nationale sur le patrimoine religieux « un *vademecum* des bonnes pratiques » sera rédigé « afin d'aider les propriétaires et les affectataires à mieux faire vivre leur patrimoine religieux, en accord avec sa destination première ».

Dans un communiqué il est souligné que « par cette démarche inédite, la Conférence des évêques de France entend prendre toute sa part et apporter sa contribution au débat en cours sur la valorisation du patrimoine religieux en France – en particulier dans les petites communes ».

ÉCOUTER (00:00:32)

Émission du mercredi 13 septembre 2023 de 05h58 à 06h05

L'Église de France lance les états généraux



Mot(s) clé(s) :

Conférence des Évêques de France, lacement, états généraux, patrimoine religieux

L'Église de France a lancé mardi des "Etats généraux du patrimoine religieux" pour réfléchir aux usages permettant de le mettre en valeur. Le père Gautier Mornas, directeur du département art sacré de la Conférence des évêques de France, rappelle que sur les 100 000 édifices religieux, 40000 églises appartiennent aux communes.



ÉCOUTER (00:04:47)

Émission du mercredi 13 septembre 2023 de 07h00 à 07h30

L'Eglise catholique entend mieux préserver le patrimoine religieux français



Mot(s) clé(s) :

Conférence des Évêques de France, patrimoine religieux, préservation, états généraux

Présentateur : Cécile Pollart

Emmanuel Macron a nommé Philippe Jost chargé de la restauration et de la préservation de Notre-Dame de Paris. L'Eglise catholique entend mieux préserver le patrimoine religieux français. Les évêques de France lancent des Etats généraux pour évaluer l'état des églises. Cela permet de mieux connaître l'état du patrimoine religieux et recueillir des témoignages sur sa sauvegarde. Ce patrimoine suscite l'engouement des croyants et non croyants. La loi de 1905 a fait des églises un patrimoine communal, ce qui explique cet attachement. Emmanuel Macron visitera une église en Bourgogne à l'occasion des Journées du patrimoine et annoncera des mesures d'aide pour les petites communes.



Je pense donc j'agis

ÉCOUTER (00:04:29)

Émission du jeudi 14 septembre 2023 de 10h00 à 11h00

Débat sur les Etats Generaux du Patrimoine religieux: entretien avec Jacques Dechauvelin



Mot(s) clé(s) :

Conférence des Évêques de France, notre dame, patrimoine religieux

Présentateur : Melchior Gormand

Débat sur les Etats Generaux du Patrimoine religieux: entretien avec Jacques Dechauvelin. La CEF a lancé ce programme de grande ampleur qui durera jusqu'à la réouverture de Notre Dame.

PRESSE ET MEDIAS REGIONAUX

(Presse Ecrite / Radio / TV / Web)

Bonnesvalyn accueille le lancement des États généraux du patrimoine religieux

U [lunion.fr/id519807/article/2023-09-12/bonnesvalyn-accueille-le-lancement-des-etats-generaux-du-patrimoine-religieux](https://www.lunion.fr/id519807/article/2023-09-12/bonnesvalyn-accueille-le-lancement-des-etats-generaux-du-patrimoine-religieux)

Par Michel Mainnevret

Son périple à vélo jusqu'au Vatican a porté ses fruits. Stéphane Frère a accueilli à Bonnesvalyn le lancement des États généraux du patrimoine religieux.

Par Michel Mainnevret

Publié: 12 septembre 2023 à 16h32 Temps de lecture: 2 min Partage :

Le lancement des États généraux du patrimoine religieux ? Ils devaient se dérouler au Mont-Saint-Michel, mais ce fut finalement... à Bonnesvalyn, commune de 240 habitants située près de Château-Thierry. L'explication ? Le périple à vélo cet été de son maire Stéphane Frère jusqu'au Vatican, afin de plaider la cause au plus haut niveau d'un maire rural dépourvu de solutions quant au financement des travaux de son église, soit 70 000 € à trouver (ce qui correspond à la totalité des budgets de fonctionnement et d'investissement).

Ce mardi matin, accueillie par Mgr Renaud de Dinechin, évêque du diocèse de Soissons, la délégation de la Conférence des évêques de France comprenait notamment le père Gautier Mornas, responsable du département art sacré de cette Conférence, ou encore le père Hugues de Voillemont, secrétaire général de cette même structure.

Le père Mornas a énuméré de nombreux chiffres, pour mieux cadrer cette vaste problématique : « *Pour aider à la réflexion et à la connaissance de ce patrimoine, l'Église de France lance ainsi ces États généraux. Une manière de mieux protéger ce patrimoine religieux, mieux le valoriser culturellement et socialement.* » Trois types de patrimoine sont concernés : l'immobilier, le mobilier et l'immatériel. Les trois phases retenues, elles, s'articulent entre une enquête nationale, des auditions d'associations et de personnalités qualifiées, mais aussi des rencontres et journées d'études sur différents thèmes, afin d'identifier et d'analyser les atouts de ce patrimoine. Le père Mornas précise : « *Par exemple le patrimoine des Chemins de Compostelle et son impact économique.* »

Ces États généraux se déroulent sur 15 mois, ils se termineront en décembre 2024, au moment de la réouverture de Notre-Dame-de-Paris.

Enfin, même s'il n'a pas trouvé officiellement ce mardi la somme qui lui manque, Stéphane Frère est assez optimiste sur l'issue de ce dossier. Il aura en tout cas contribué à réveiller les consciences à propos de cette question cruciale qui impacte pleinement la ruralité.

Appel à témoignages Selon vous, à quoi devraient servir les églises en dehors des célébrations religieuses ?

DNA dna.fr/societe/2023/09/13/selon-vous-a-quoi-devraient-servir-les-eglises-en-dehors-des-celebrations-religieuses

Les églises représentent une lourde charge financière pour les communes. Nous recueillons vos avis pour savoir quelles activités vous aimeriez voir être développées dans l'église de votre commune pour qu'elle serve à tous.

Aider les communes à rénover leurs églises et à les faire vivre. La conférence des évêques de France a lancé lundi des États généraux du patrimoine religieux pour recenser précisément le patrimoine immobilier, mobilier et immatériel, recueillir des initiatives locales de conservation du patrimoine qui peuvent être répliquées à l'échelle locale et travailler à la notion d'usage compatible avec l'exercice du culte.

Propriété des communes pour leur immense majorité - toutes celles construites avant 1905 -, les églises représentent une lourde charge financière lorsqu'il faut les rénover. Alors comment les faire vivre en dehors des célébrations religieuses et faire en sorte qu'elles servent à tous les administrés ?

Selon vous, les églises doivent-elles être un lieu de vie de la commune ou au contraire ne servir qu'au culte ? L'église à côté de chez vous est-elle souvent ouverte ? Concerts, expositions, conférences, rencontres, répétitions de chorale, repas solidaires... Qu'aimeriez-vous voir dans l'église de votre commune pour la faire vivre en dehors des célébrations religieuses ? Des initiatives de ce type ont-elles été prises chez vous ? Lesquelles ? Si l'on développe des activités dans les églises, doivent-elles obligatoirement être liées à la religion ?

Vous pouvez témoigner dans le formulaire ci-dessous. Vos témoignages serviront à la rédaction d'un article. Merci d'avance.

A quoi devraient servir les églises en dehors des célébrations religieuses?

Pour témoigner, il vous suffit de remplir les champs ci-dessous.

Votre prénom *

Votre adresse mail *

Elle ne servira que si nous avons besoin de vous contacter pour une information supplémentaire

Où habitez-vous?

Votre âge

Votre témoignage *

J'accepte de partager ces informations avec le journal

J'ai lu et j'accepte les [Conditions Générales d'Abonnement et d'Utilisation](#)

ENVOYER

Dans le cadre du traitement d'une demande de contact, Les Dernières Nouvelles d'Alsace , en sa qualité de responsable de traitement, collecte, sur la base de votre consentement des données personnelles vous concernant, la finalité étant de pouvoir vous recontacter dans le

cadre de la prise en compte, la gestion et/ou la publication de votre contribution si cette dernière est retenue par Les Dernières Nouvelles d'Alsace. Vous pouvez exercer en permanence vos droits d'accès, rectification, effacement, limitation, opposition, retirer votre consentement et/ou pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel en contactant dnarelationclients@dna.fr ou consulter les liens suivants : Protection des données, CGU du site et contact. Le Délégué à la Protection des Données personnelles (dpo@ebra.fr) est en copie de toute demande relative à vos informations personnelles.

À Bonnesvalyn, Stéphane Frère, le «petit» maire qui ose bousculer les autorités catholiques

Par le biais de son périple cet été au Vatican, Stéphane Frère a fortement secoué les instances de l'Église. Pour autant, il n'a toujours pas obtenu les quelque 70 000 euros pour restaurer l'église Saint-Martin.



Amoureux des vieilles pierres, Stéphane Frère a présenté ce mardi l'église aux journalistes. - Amoureux des vieilles pierres, Stéphane Frère a présenté ce mardi l'église aux journalistes.

Osez ! On peut reprendre ce terme très apprécié par les papes Jean-Paul II et François, pour commenter l'attitude de Stéphane Frère. Le maire de Bonnesvalyn a accueilli ce mardi dans son village une partie du « gratin » de l'Église catholique. Il y a quelques semaines, ce maire rural a accompli pas moins de 750 kilomètres à vélo, « *un détail au vu de l'enjeu* », afin de plaider sa cause auprès du Vatican, celle d'un petit maire dépourvu de solutions financières pour rénover son église romane. Au XIIe siècle, celle-ci servit tout de même de modèle à Notre-Dame de Paris et à la cathédrale de Laon !

Place Saint-Pierre, il ne fut certes pas accueilli par François, mais l'Église de France fut vite sensible à son engagement. De la sorte, en guise de symbole fort, le lancement des États généraux du patrimoine religieux a eu lieu à Bonnesvalyn.

Mardi, entouré des « pontes » de l'Église, un peu surpris de l'enchaînement de ces événements, « *une forme de miracle !* », Stéphane Frère est revenu en détail sur sa démarche. Il a salué la générosité des donateurs, « *je ne parle pas un mot d'italien, mais je me souviens particulièrement de cette Italienne qui m'a donné de l'argent.* »

L'équation financière tout d'abord... La rénovation envisagée représente un coût de 700 000 € (au bas mot, voir ci-dessous), et comme cette église Saint-Martin est classée monument historique depuis 1920, les subventions permettent de couvrir 90 % de cette somme. Les dons ont donc afflué à la suite du

périple à vélo, quelque 8 000 €, mais il reste tout de même 70 000 € à la charge de la municipalité (soit un tiers des budgets de fonctionnement et d'investissement).

Ce mardi, malgré cette effervescence, le premier magistrat n'avait apparemment aucune piste sérieuse pour obtenir une telle somme. Paradoxalement, le classement de l'église limite sa marge de manœuvre, car les fondations, très présentes dans la sauvegarde du patrimoine, n'interviennent le plus souvent que quand les églises ne sont pas classées, puisque telle est très généralement la volonté de leurs donateurs. Il reste encore la piste de la souscription, tout en surfant sur l'impact médiatique actuel.

Surprenants bouquets provinciaux

Quel est donc le ressort de cette motivation de la part d'un maire rural ? Cette question a particulièrement tarabudé ce mardi les journalistes venus de la capitale. L'un d'eux a même posé la question directement : « avez-vous fait tout cela guidé par votre foi ? » Sans rentrer dans l'intime, Stéphane Frère souligne qu'il a plutôt la foi dans les vieilles pierres, sacrées ou pas, mais constituant d'abord l'âme de nos villages. Et que les maires ont le devoir de préserver des affres du temps.

Il se rappelle les premiers jours du mandat, en 2020, où lui et son équipe ont vite mesuré l'engouement des habitants pour conserver ce patrimoine. Après 20 ans de fermeture, l'église fut donc nettoyée et rouverte. Un ou deux baptêmes y ont été célébrés il y a quelques mois. Mais cela ne suffit pas à redonner véritablement vie.

Quelles sont donc les pistes pour renaître ? Elles sont nombreuses : les surprenants bouquets provinciaux stockés en son sein pourraient permettre par exemple d'en faire un musée de l'archerie patronné par Saint-Sébastien ; un festival de musique classique est envisagé ; l'organisation de repas solidaires est aussi avancée. Et pourquoi pas des fresques murales évoquant Saint-Martin et Saint-Sébastien.

Avec son équipe, Stéphane Frère a donc osé rouvrir cette église, « *les maires ont peur, nous sommes tous face à une responsabilité pénale* », constate-t-il.

Décidément, « Frère » Stéphane, comme il le dit avec humour, est très imaginaire, et il est souvent là où on ne l'attend pas.

Plus d'un million de travaux ?

Selon Stéphane Frère, sur les 700 000 euros, il y aurait quelque 400 000 euros pour le clocher, la tourelle et l'abside. Avec notamment un travail important de taille de pierre. Quant au portail, les travaux représentent environ 300 000 euros. Toujours d'après lui cependant, rien que par rapport à la réfection de la sacristie, on peut facilement multiplier par deux ce chiffre de 700 000 euros.



Amoureux des vieilles pierres, Stéphane Frère a présenté ce mardi l'église aux journalistes.

par Michel Mainnevret





DER

L'Eglise vient de lancer ses Etats généraux du Patrimoine religieux

Sacré. L'Eglise a lancé hier des « Etats généraux du patrimoine religieux » pour réfléchir, après un recensement, aux usages permettant de mettre en valeur ce patrimoine extrêmement riche, mais écrasant pour les finances des petites communes.

Avec 100.000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie. Si 60.000 sont des propriétés privées (écoles, institutions, châteaux), 40.000 églises appartiennent aux communes, rappelle Gauthier Mornas, responsable du département Art Sacré de la CEF.

L'Eglise possède pour sa part « 1.885 édifices construits depuis 1905 », date de la loi séparation des Eglises et de l'Etat, ajoute-t-il.

Début juin, Emmanuel Macron avait dit son intention de classer davantage d'édifices culturels et évoqué une possible souscription pour restaurer le « patrimoine religieux modeste »

Symboliquement, les Etats généraux se termineront avec la réouverture de Notre-Dame de Paris, prévue en décembre 2024. Ils prévoient un vaste recensement du patrimoine im-

obilier (églises, chapelles), mobilier (statues, tableaux) et immatériel (chemins de pèlerinage notamment). Des experts seront auditionnés et des journées d'études organisées.

L'Eglise compte également recenser les usages « compatibles avec le culte » au sein des édifices religieux.

Il ne s'agit pas d'installer boîtes de nuit ou restaurants dans des églises : cela supposerait de désacraliser, ou plutôt de « désaffecter » les édifices (et seuls 255 l'ont été en un siècle).

.. ■



REPORTAGE. Dans l'Aisne, les évêques lancent les états généraux du patrimoine religieux

 [ouest-france.fr/hauts-de-france/aisne/reportage-dans-laisne-les-veques-lancent-les-etats-generaux-du-patrimoine-religieux-06d929ca-523f-11ee-94bc-e523343662bc](https://www.ouest-france.fr/hauts-de-france/aisne/reportage-dans-laisne-les-veques-lancent-les-etats-generaux-du-patrimoine-religieux-06d929ca-523f-11ee-94bc-e523343662bc)

14 septembre 2023

Ouest-France Alan LE BLOA. Publié le 14/09/2023 à 16h36

La petite église Saint-Martin est restée fermée pendant vingt ans. **« Il ne s'y passait strictement rien. Ça a été un choc de la découvrir dans cet état. Tout était couvert de poussière »**, raconte Stéphane Frère, 49 ans, enseignant et maire de Bonnesvalyn (Aisne) depuis 2000.

Au cœur du village, à flanc de coteaux, l'édifice du XIIe siècle, classé monument historique, a rouvert au public il y a trois ans. Mais d'importants travaux sont nécessaires pour le restaurer. Le chantier pour remettre en état **« l'abside, le clocher, la tourelle et la porte d'entrée »**, est chiffré à 700 000 €. **« L'État, la Région et le Département en financent 90 % »**, souligne le maire. Le reste à charge, 70 000 €, constitue un budget colossal **« pour notre village de 250 habitants. »**

« L'église nous est chère »

Le sujet n'a pas animé la campagne pour l'élection municipale. **« Il s'est imposé par la suite »**, précise l'élu. Pour les administrés, l'urgence **« c'est l'aménagement de la voirie, la sécurisation des trottoirs, l'éclairage public. Faut-il mettre autant d'argent pour un édifice qui n'est ouvert, au total, qu'une semaine par an ? La question m'est posée. Mais l'église nous est chère. Il est naturel de la restaurer »**, indique Stéphane Frère. En quête de dons et d'apports pour financer l'opération sans vider les caisses du village, durant l'été, sur ses congés, il a enfourché son vélo et pédalé sur 750 km, de Nice au Vatican.

Ce périple médiatique - qui lui a permis de récolter 9 000 € de dons - a tapé dans l'œil des évêques de France. C'est dans l'église du village que, trois jours avant les journées du Patrimoine, l'épiscopat a lancé les États généraux du patrimoine religieux, ce mardi 12 septembre 2023. L'enquête qui va s'étaler sur quinze mois s'achèvera à l'ouverture de Notre-Dame de Paris, en décembre 2024. Le patrimoine religieux immobilier, mobilier et immatériel des diocèses va être observé à la loupe. Objectif pour l'Église catholique : **« Regarder ce qui est, interroger les pratiques et les usages et valoriser ce qui doit l'être »**, résume le père Mornas, secrétaire des États généraux.

« Le café a disparu, l'église reste »

« **Les églises sont le bien commun des Français, pas seulement des catholiques,** souligne de son côté Mgr Renauld de Dinechin, évêque de Soissons. **C'est un lieu où l'on peut lire notre histoire, qui exalte l'âme d'un peuple. Là où, souvent, le café, l'école ont disparu, l'église reste, à côté de la mairie. »**

La France compte 100 000 édifices religieux, toutes religions confondues, en activité ou en ruine. « **Une majorité, 96 %, est liée à la religion catholique et 60 000 sont des propriétés privées : des chapelles ou des églises de congrégations religieuses, d'hôpitaux, d'écoles mais également de demeures ou de châteaux,** énumère le père Gautier Mornas. **On sait aussi que 40 000 églises et chapelles sont la propriété de communes ».** L'État, pour sa part, détient la moitié des 160 cathédrales du pays. « **L'Église possède tous les édifices construits après la loi de 1905 : 2 000 au total »**, précise également le prêtre.

« Nos églises sont le plus grand musée de France »

Selon la dernière enquête menée par la Conférence des évêques de France, en 2015, 255 églises avaient été désaffectées depuis le début du siècle dernier. Mais durant cette même période, 1 885 nouvelles ont été érigées, pour accompagner la démographie des nouveaux quartiers périphériques, en particulier. Près 300 000 objets sont par ailleurs inscrits ou classés, dont 100 000 sont des objets religieux visibles à 80 % dans des églises communales. Statues, tableaux, fresques, mobilier... « **Nos églises et chapelles sont le plus grand musée de France »**, résume le père Gautier Mornas, soulignant que le pays héberge « **la plus grande surface de vitraux au monde »**. Un patrimoine qui lui permet de faire vivre « **un savoir-faire unique »**. Le patrimoine immatériel, des chemins de pèlerinage aux sonorités « **des cloches et des orgues »** va également être référencé, poursuit-il.

Vadémécum des bonnes pratiques

L'an passé « **deux baptêmes, une messe, des soirées chorales, une expo »**, ont attiré jusqu'à 90 personnes, au même moment, se réjouit le maire. Exposition sur l'archerie, projections sur le thème de Saint-Martin, implantation de panneaux photovoltaïques... Il évoque des pistes pour ouvrir et utiliser l'église davantage. À condition que l'affectataire, le curé, donne son accord, comme le veut la règle depuis la promulgation de la loi 1905 concernant la séparation de l'Église et de l'État.

La question des usages compatibles avec « **l'exercice du culte »**, sera à nouveau posée pendant les États généraux indique le père Gautier Mornas. Avec l'objectif mettre à la disposition des affectataires un vadémécum des bonnes pratiques. « **Depuis des siècles, nous vivons des usages compatibles. L'installation d'une antenne relais dans le clocher, l'accueil d'un club du troisième âge en pleine canicule, l'organisation de concerts, d'événements caritatifs sont compatibles. La soupe**

populaire, le vestiaire solidaire sont non seulement le prolongement du culte, ils sont le culte », confirme-t-il, la ligne rouge de l'activité marchande devant, rappelle-t-il, ne pas être franchie. Il appelle à ne pas focaliser sur les **« rares événements ayant posé problème »** fruit **« de la rigidité d'un curé, d'une association ou d'un maire »**.

Don Arnaud, ordonné prêtre par la communauté Saint-Martin en 2010, et nouveau curé de l'église de Bonnesvalyn, partage cette ligne. **« On oublie que les églises ont été des refuges et qu'elles ont toujours répondu aux appels des plus pauvres. C'est la vocation d'une église de faire vivre la charité et l'amour de Dieu »**.

«Il faut que l'église soit ouverte tous les matins et fermée tous les soirs»

L'Église catholique est favorable au lancement d'une souscription nationale au profit du patrimoine, piste évoquée par l'Élysée pour récolter des fonds. Avec le soutien **« d'une personnalité nationale »**, suggère le père Gautier Mornas. Condition indispensable, juge-t-il, pour inciter au don. Il appelle également à désigner, dans les villages, des référents chargés de veiller sur l'édifice et pouvant toucher une petite indemnité de gardiennage. **« On entend souvent dire qu'une église sécurisée est une église fermée. C'est tout l'inverse. Pour réduire les vols, il faut qu'elle soit ouverte tous les matins, fermée tous les soirs. Si l'on découvre pendant la semaine sainte un larcin commis en janvier, parce que personne n'a mis les pieds dans l'église depuis, c'est trop tard. Les objets volés ont fait le tour du monde via les plateformes de vente en ligne. »** Ouvrir ce patrimoine, c'est **« le sécuriser »**.

Témoignages. Ouvrir les églises à d'autres activités ? Des lecteurs y sont favorables

Nous avons demandé à nos lecteurs quelles activités non culturelles pourraient avoir lieu dans les églises. Entre les concerts, les expositions et les réunions du club du troisième âge, ils ne manquent pas d'idées.

« Dans mon village, il n'y a plus aucune activité dans l'église. Seulement, et très rarement, des mariages et des enterrements », regrette Carole, qui vit dans l'Ain. « Nos églises sont trop fermées, trop silencieuses, trop vides », déplore Réjane, une Mulhousienne. « En Asie, les bouddhistes vont dans leur temple pour le culte, mais aussi pour se reposer, manger, écouter de la musique, étudier, se rencontrer », détaille-t-elle. Ces deux lectrices sont séduites par l'idée d'« activités compatibles avec le culte » avancée par la Conférence des évêques de France, qui a lancé mardi ses États généraux du patrimoine religieux. Autrement dit, ouvrir les églises à des activités non culturelles pour en faire des lieux de vie dans les communes.

« Le club des aînés pourrait s'y retrouver pour jouer aux cartes ou au Scrabble. Pour les enfants, on pourrait imaginer des activités de lecture ou de travaux manuels », s'enthousiasme Carole. Claire, une Mosellane, y verrait bien des « distributions de repas et de biens d'hygiène à destination des plus démunis ».

Concerts, exposition, cinéma

Déjà organisés dans un certain nombre d'églises, les concerts sont largement plébiscités par les lecteurs. Pour cause, « le son dans les églises est exceptionnel », rappelle Pauline, qui vit dans l'Ardèche. Dans le Morvan, Danielle se souvient d'ailleurs des répétitions des trompes de chasse tous les vendredis dans l'église. « Ils ont arrêté avec le Covid. C'est fort dommage », regrette-t-elle.

Chargée d'ouvrir et d'entretenir l'église de son village de Haute-Marne, Nadine précise qu'il n'y a pas « pas de toilette, ni de chauffage, ce qui limite la durée de la prestation ». Elle imagine tout de même « des expositions, des conférences, des petits spectacles ou une séance de cinéma ». « Il est important que les autres utilisations des églises englobent la notion de partage, qui n'est pas trop éloignée de la morale chrétienne », insiste Nicole, qui habite la métropole de Lyon. « Tout ce qui est profane me paraît déplacé et irrespectueux », renchérit Romain depuis Tours. Qu'il se rassure, aucune manifestation non culturelle ne pourra avoir lieu dans une église sans l'accord express du curé.

A lire aussi

Les églises de retour au centre des villages ? Des États généraux lancés pour les valoriser

Dans l'Aisne, le combat d'un maire pour sauver l'église de son village



par Charlotte Murat





ÉCOUTER (00:01:25)

Émission du vendredi 15 septembre 2023 de 07h00 à 07h07

Edifices religieux en péril - LA CEF souhaite que la souscription nationale annoncée par Macron soit prise en charge par une personnalité médiatique



Mot(s) clé(s) :

Conférence des Évêques de France, souscription nationale, patrimoine religieux, Macron

Présentateur : François Pelleray

Emmanuel Macron annonce une souscription nationale pour les édifices religieux en péril, la CEF souhaite qu'une personnalité médiatique soit en charge de cette souscription. A noter que Stéphane Bern effectuera le déplacement aujourd'hui aux côtés du président de la République.



Les églises de retour au centre des villages ?

La Conférence des évêques de France a lancé les États généraux du patrimoine religieux pour réfléchir à la manière de rénover et de mettre en valeur ce patrimoine, dont le coût est souvent écrasant pour les petites communes.

« Avec environ 100 000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie », aime à rappeler le père Gautier Mornas, responsable du département Art Sacré de la conférence des évêques de France (CEF). Il y a les incontournables du tourisme français que sont la cathédrale Notre-Dame de Paris, le Mont Saint-Michel, les basiliques de Vézelay ou de Fourvière ou encore les cathédrales de Strasbourg ou de Chartres. Et puis, il y a tous les autres. Sur les 100 000 édifices religieux de France, 40 000 appartiennent aux communes depuis la loi de 1905 – les 60 000 autres étant des propriétés privées d'écoles, institutions ou châteaux.

« *Le bien commun de tous les Français* »

Mais la charge financière peut s'avérer écrasante pour les municipalités, surtout quand on sait que la moitié des communes de France compte moins de 500 habitants. Dans un contexte où les églises sont de moins en moins fréquentées par les fidèles, comment aider les propriétaires de ces édifices à en prendre soin et les valoriser ?

C'est pour répondre à cette question que la Conférence des évêques de France a lancé mardi les États généraux du patrimoine religieux, à quelques jours des Journées européennes du patrimoine, organisées ce week-end. « Les églises sont le

bien commun des Français, pas seulement des catholiques », insiste M^{gr} Renauld de Dinechin, évêque de Soissons.

Pendant 15 mois, jusqu'en décembre 2024, date prévue pour la réouverture de Notre-Dame de Paris, la CEF va recenser précisément tous le patrimoine immobilier, mobilier (statues, tableaux ou encore objets d'art) et immatériel (les chemins de pèlerinage, par exemple) et mener des auditions pour recenser des initiatives locales de conservation et de mise en valeur du patrimoine qui pourraient être répliquées à l'échelle nationale.

Les églises constituent « le premier musée du pays et il est gratuit », assure le père Gautier Mornas. « 80 % des 300 000 objets mobiliers [tableaux, statues ou encore objets d'art] classés ou inscrits en France sont des objets religieux, le plus souvent conservés dans les églises paroissiales de nos campagnes », précise-t-il. Mais ce patrimoine s'abîme par manque de moyens ou reste invisible aux yeux du public, parce que les communes ont été contraintes de fermer leur église ou parce que personne n'y entre.

Emmanuel Macron avait évoqué en juin son intention de classer davantage d'édifices culturels. « La question des subventions sera l'un des grands enjeux », précise le père Mornas, qui assure le secrétariat de coor-

dination des États généraux du patrimoine religieux. La CEF prévoit ainsi d'éditer un guide du mécénat pour faire connaître toutes les possibilités de financement public et privé.

Des « usages compatibles avec le culte »

La CEF veut aussi réfléchir aux « usages compatibles avec le culte » au sein des églises. Autrement dit, à quoi peuvent servir les églises aux habitants des communes, en plus des célébrations religieuses ? Du point de vue de la loi, seules les réunions politiques sont interdites dans les églises. Du côté des responsables religieux, on préfère éviter les activités commerciales.

Mais pour le reste, les possibilités de faire des églises des lieux de vie dans les communes sont immenses. « On vit depuis des siècles des usages compatibles dans les églises, rappelle le père Mornas. Concerts, expositions, vestiaires solidaires, ou même des révisions scolaires organisées çà et là, le champ est large. Par ailleurs, en plus des antennes-relais installées dans les clochers, nous allons regarder lesquelles pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques. » En somme, ouvrir les églises à tous et pour tous. ■



Sur les 100 000 édifices religieux de France, 40 000 appartiennent aux communes depuis la loi de 1905. Photo Sipa /Michel Gile

par Charlotte Murat





Focus Le combat d'un maire pour sauver son clocher

Elle est restée complètement fermée pendant vingt ans. À Bonnesvalyn, dans l'Aisne, l'église Saint-Martin doit sa réouverture à la détermination de son maire, Stéphane Frère qui en avait fait un argument de campagne. Élu en 2020, ce professeur de lycée de 49 ans se dit « non croyant », mais profondément attaché au patrimoine. « C'est notre passé, notre histoire », explique-t-il.

700 000 euros de travaux

Des risques de chutes de plâtras avaient contraint ses prédécesseurs à en interdire l'accès pour des raisons de sécurité. « Je ne leur jette pas la pierre, précise le maire. Dans nos petites communes, les budgets sont tellement serrés que les travaux dans les églises se font toujours au détriment d'autres choses, comme la voirie, par exemple. »

Pendant les deux décennies de fermeture, seuls les pigeons y sont rentrés. Résultats « il y avait 15 centimètres de fiente partout ». Tout l'intérieur a été sécurisé, le sol, les statues et l'autel ont été nettoyés avec l'aide de bénévoles. Les tableaux qui constituaient le che-

min de croix, « restés par terre dans l'humidité », sont « fichus », regrette le maire. Reste maintenant à restaurer l'église. Le toit, l'abside, le clocher et le portail ont besoin de gros travaux. Montant estimé : 700 000 euros.

L'église étant classée, la mairie a pu bénéficier de 90 % de subventions de la part de l'État, de la Région et du Département. Mais les 70 000 euros qui restent à charge de la commune, sont énormes pour Bonnesvalyn et ses 216 habitants. « Cela représente un tiers de notre budget de fonctionnement et d'investissements », précise Stéphane Frère. Pour alléger la facture, ce dernier a lancé une cagnotte et a entrepris cet été un périple à vélo jusqu'au Vatican pour la faire connaître. Il a récolté 8 000 euros et l'attention de la Conférence des évêques de France qui a choisi cette église pour lancer ses États généraux du patrimoine religieux.

Ne pas refermer l'église

Si Stéphane Frère se félicite du soutien de ses administrés pour la réouverture de Saint-Martin, il est également conscient que « tant d'argent

ne peut pas être dépensé si l'église ne sert pas aux habitants de la commune ». Cette année, il y a eu deux baptêmes, quelques concerts et visites. « Tout cumulé, cela représente une semaine d'ouverture sur l'année », calcule le maire.

Pour faire revivre l'église de son village, il envisage de créer un petit musée avec les trophées de bouquets provinciaux (compétition de tir à l'arc) qui y sont conservés, ou, pourquoi pas, des projections sur les murs pour raconter la vie de saint Martin ou de saint Sébastien, saint patron des archers. « Si l'église est refermée, j'aurai raté mon mandat », conclut-il. ■



Stéphane Frère, maire de Bonnesvalyn, a rejoint le Vatican cet été à vélo pour faire connaître la cagnotte qu'il a lancée pour rénover l'église. Photo EBRA /C.M.

par C.m.



DIVERS

“Etats généraux du patrimoine religieux”

riposte-catholique.fr/archives/181879

12 septembre 2023

L'Église a lancé mardi des “Etats généraux du patrimoine religieux“, une terminologie qui rappelle la sinistre Révolution dite française, pour réfléchir, après un recensement, aux usages permettant de mettre en valeur ce patrimoine extrêmement riche, mais écrasant pour les finances des petites communes... Rappelons que l'Église a été spoliée par deux fois de son patrimoine : la première sous la Révolution puis la seconde en 1905. Comme on dit “jamais deux sans trois”, la 3e fois pourrait être prochaine, à l'heure où nombre de communes souhaitent raser leurs églises ou les vendre au plus offrant.

La Conférence des évêques de France a organisé une conférence de presse à Bonnesvalyn (Aisne), village de 216 habitants qui peine à financer la restauration de son église romane du XIIe siècle, pour présenter ce processus de 15 mois. Le maire **Stéphane Frère** qui a parcouru Nice-Le Vatican à vélo pour lever des fonds (il aurait dû aller à l'Élysée), souligne :

“Il y en a pour 700.000 euros de travaux. Même avec les subventions publiques, 70.000 euros restent à notre charge, soit un tiers du budget communal”.

Avec 100 000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie. Si 60 000 sont des propriétés privées (écoles, institutions, châteaux...), 40 000 églises appartiennent aux communes, rappelle **Gautier Mornas**, responsable du département “Art Sacré” de la CEF.

L'Église possède 1.885 édifices construits depuis 1905, date de la loi séparation des Eglises et de l'Etat et donc de la 2e spoliation.

Symboliquement, ces Etats généraux se termineront avec la réouverture de Notre-Dame de Paris, prévue en décembre 2024. Ils prévoient un vaste recensement du patrimoine immobilier (églises, chapelles...), mobilier (statues, tableaux...) et immatériel (chemins de pèlerinage notamment). Des experts seront auditionnés et des journées d'études organisées.

L'Église compte également recenser les usages “compatibles avec le culte” au sein des édifices religieux : concerts, exposition, vestiaires solidaires, antennes-relais installées dans les clochers ou les révisions scolaires.

255 églises ont été désacralisées en un siècle.

Voici les participants de ces Etats Généraux :

- Mgr **Alain Planet**, Évêque émérite de Carcassonne et Narbonne

- Gautier Mornas, Responsable du département Art sacré de la Conférence des évêques de France
- **Eric Mouterde**, Secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France
- Mme **Diane Pilotaz**, Secrétaire général adjoint, Directrice de la Communication de la Conférence des évêques de France
- Mme **Bernadette Melois**, Directrice du Service national de Pastorale liturgique et sacramentelle de la Conférence des évêques de France
- Mme **Anne-Violaine Hardel**, Directrice des Affaires juridiques de la Conférence des évêques de France
- **Pierre-Yves Caër**, Directeur des Affaires économiques de la Conférence des évêques de France
- **Valentin Favrie**, Directeur du Centre national des archives de l'Église de France de la Conférence des évêques de France
- Mme **Charlotte Chambounaud**, Chargée des Affaires institutionnelles de la Conférence des évêques de France
- **Frédéric Bergeret**, Responsable des Publications de la Conférence des évêques de France
- Mme **Pascale de Barochez**, Responsable de la Pastorale du Tourisme et des Loisirs de la Conférence des évêques de France
- Mlle **Solange Tassan**, Assistante de projet de la Conférence des évêques de France

Chaque diocèse sera sollicité pour répondre à l'enquête nationale. Par la suite, des évènements seront organisés partout en France sur des thématiques particulières. Enfin, chaque diocèse est libre de susciter une manifestation qui lui soit propre, dans le cadre de cette réflexion nationale sur le patrimoine religieux dans toutes ses dimensions.

L'Église lance ses états généraux du patrimoine religieux

 [banquedesterritoires.fr/leglise-lance-ses-etats-generaux-du-patrimoine-religieux](https://www.banquedesterritoires.fr/leglise-lance-ses-etats-generaux-du-patrimoine-religieux)



Publié le 13 septembre 2023 par AFP

Protection du patrimoine, Tourisme, culture, loisirs

L'Église a lancé mardi 12 septembre des "états généraux du patrimoine religieux" pour réfléchir, après un recensement, aux usages permettant de mettre en valeur ce patrimoine extrêmement riche, mais écrasant pour les finances des petites communes.

Pour le coup d'envoi de ce processus de quinze mois, la Conférence des évêques de France (CEF) avait délocalisé sa conférence de presse à Bonnesvalyn (Aisne), village de 216 habitants qui peine à financer la restauration de son église romane du XII^e siècle. "Il y en a pour 700.000 euros de travaux. Même avec les subventions publiques, 70.000 euros restent à notre charge, soit un tiers du budget communal", explique le maire, Stéphane Frère, qui n'avait pas hésité cet été à entreprendre un Nice-Le Vatican à vélo pour lever des fonds.

Avec 100.000 édifices, le patrimoine religieux français est le deuxième plus important au monde après l'Italie. Si 60.000 sont des propriétés privées (écoles, institutions, châteaux...), 40.000 églises appartiennent aux communes, rappelle Gautier Mornas, responsable du département "Art sacré" de la CEF. L'Église possède pour sa part "1.885 édifices construits depuis 1905", date de la loi Séparation des Églises et de l'État, ajoute-t-il.

Début juin, Emmanuel Macron avait dit son intention de classer davantage d'édifices culturels et évoqué une possible souscription pour restaurer le "patrimoine religieux modeste" (voir notre article). Tout en répétant l'"intérêt" de la CEF pour cette souscription, le père Mornas a souhaité, à quelques jours des Journées européennes du patrimoine, qu'"il y ait une grande figure médiatique pour l'accompagner".

Symboliquement, les états généraux se termineront avec la réouverture de Notre-Dame de Paris, prévue en décembre 2024. Ils prévoient un vaste recensement du patrimoine immobilier (églises, chapelles...), mobilier (statues, tableaux...) et immatériel (chemins de

pèlerinage notamment). Des experts seront auditionnés et des journées d'études organisées.

L'Église compte également recenser les usages "compatibles avec le culte" au sein des édifices religieux. Il ne s'agit pas d'installer boîtes de nuit ou restaurants dans des églises : cela supposerait de désacraliser, ou plutôt de "désaffecter" les édifices (et seuls 255 l'ont été en un siècle). Mais "depuis des siècles, on vit des usages compatibles dans les églises sans le savoir", affirme Gautier Mornas. Concerts, exposition, vestiaires solidaires, jusqu'aux antennes-relais installées dans les clochers ou les révisions scolaires organisées ça et là : le champ est large, et "on ne peut pas laisser gâcher cette question fondamentale par deux ou trois faux problèmes", ajoute-t-il.

Pour aller plus loin

Le site dédié à ces états généraux